



Acteurs Chorégraphiques
c/o ladanse.com
2 rue louis grobet
13001 Marseille
acpaca@hotmail.fr
www.ladanse.com/ACPACA/

Marseille le 29 novembre 07

Copie pour information

L'évaluation : oui, mais autrement.

Au regard de l'évolution des politiques culturelles en France ces dix dernières années et de la politique de décentralisations (transfert des compétences et dossiers en région, apparition des commissions d'experts) nous souhaitons participer à l'évolution des modalités d'évaluation et vous adressons par cette lettre quelques points de réflexions.

Par notre pratique quotidienne de la danse et nos approches multiples du champ chorégraphique, nous, Acteurs Chorégraphiques en PACA, sommes à même de participer à l'évaluation de notre art.

Nous pensons qu'il est urgent de mettre en place une série de tables rondes, un processus de travail ouvert sur l'évaluation de la politique culturelle en France et en région, de la place de l'art dans la culture et la société aujourd'hui !

Pour les AC, la danse est fondamentalement cosmopolite. En se positionnant en région PACA, les AC pensent que le local et le global grandissent ensemble. Nous savons tous que la culture est importante pour la construction de l'Europe, et les artistes interrogent, suggèrent ou répondent avec les œuvres d'art à la construction du lieu de l'Europe et du monde.

Les institutions sont le fait de l'Homme et, à ce titre, perfectibles. Dans le souci de les rendre plus harmonieuses et plus démocratiques, nous proposons, en complément du cadre d'évaluation existant, la nomination d'un modérateur issu d'un champ élargi, au-delà de la profession. Son rôle serait

de relancer le questionnement, d'interpeller les protagonistes en présence, d'aider à faire une synthèse des observations, de mettre en débat la question de la valeur travail.

Dans un souci de cohérence et de transparence, nous pensons qu'il est urgent de solliciter, incorporer et mettre en présence, au sein du dispositif d'évaluation publique, toutes les strates constituantes du paysage chorégraphique : les ballets nationaux intégrant les CCN, les compagnies conventionnées, les compagnies, les travaux personnels, les projets, les processus de recherches... Dans cette optique, la demande de poste d'un conseiller danse en région serait le minimum requis pour assurer l'aventure de la reconnaissance des multitudes d'actions et de personnes qui constituent le paysage chorégraphique réel.

Afin d'assurer le suivi des différents travaux artistiques et de pouvoir compter efficacement sur un partenaire accessible et à l'écoute, les acteurs chorégraphiques souhaitent la nomination d'un conseiller danse au sein de la DRAC en région PACA. Nous demandons qu'un appel d'offre soit lancé afin de rendre public et officiel cette demande de poste.

D'autre part, en décidant d'aider ou non une proposition artistique, il nous semble essentiel que la part des choses soit faite dans les retours des commissions entre ce qui peut relever d'un régime commercial du spectacle et ce qui touche à une recherche de contemporanéité. En d'autres termes, dans quelle mesure les critères de sélection sont-ils économiques, dans quelle mesure sont-ils esthétiques ?

Nous assistons, d'une certaine manière, à la disparition de la notion d'œuvre. Que faire devant cette absence en grande partie causée par la problématique de la diffusion : saturation des réseaux, insuffisance de séries des représentations, réduction de la prise de risque dans les programmations, désengagement des scènes conventionnées à l'endroit de la danse...

Nous constatons qu'un déplacement s'opère également dans le champ esthétique et poétique de la danse, faisant le choix de donner plus d'importance au processus de création qu'au spectaculaire. Pour accompagner l'émergence de nouvelles esthétiques et de nouvelles écritures dans le champ chorégraphique, il est urgent que la transversalité et l'interdisciplinarité soient l'objet d'une attention et d'une analyse spécifique. Il nous semble important que les propositions de travail, comme celles qui abordent les créations in situ et s'emploient à rencontrer de nouveaux publics, fassent également partie de l'évaluation.

Nous remettons en question la présence majoritaire parmi les experts de responsables de structures de diffusion. Il est établi que ces derniers sont déjà impliqués dans des choix subjectifs de programmations de par leurs fonctions. Ils sont de plus trop souvent dépendants de l'influence des orientations suggérées par leurs tutelles et des comptes qu'ils doivent leur rendre.

Nous pensons que les commissions consultatives doivent être constituées sous une forme plus collégiale, ouverte à des membres avertis issus de la société civile : des chercheurs, des philosophes, des critiques, historiens, économistes... Ceci afin d'enrichir de leurs regards et de leurs expériences le cheminement de la pensée critique en matière de danse.

D'autre part, dans le cadre de la volonté politique actuelle pour la promotion du mécénat culturel, les AC s'interrogent sur la place d'une économie mixte pour les financements de projets artistiques au sein des évaluations. Quel est l'état des relations entre le privé et le public? Quelle place le mécénat donne t-il à la recherche et à l'écriture ?

D'autres points de remise en question et d'attention à porter au débat :

- La périodicité des dépôts de dossier de demande d'aide et l'obligation annuelle de création qui en découle.
- Le cloisonnement hiérarchique entre les différents dispositifs d'aides.
- L'étayage des motifs de rejet ou de déclassement de dossier par une commission.
- Le respect des planchers d'aides et l'établissement des plafonds.
- L'évaluation des dits « pôles d'excellences ».

Ainsi, et devant la demande d'efficacité que le Ministère de la Culture réclame de notre part, nous souhaiterions vous rencontrer et débattre ensemble de la vision politique culturelle française et des moyens mis en œuvre pour la réaliser.

Lettre rédigée par la commission Evaluation - Acteurs Chorégraphiques Paca